

Objectifs

Le ministère du Tourisme finance le développement des attractions, des produits et des expériences touristiques ainsi que le renforcement de la capacité de l'industrie.

Le Fonds de développement du tourisme se fixe les objectifs suivants :

- Appuyer la création ou la revitalisation des attractions, des sites et des expériences touristiques.
- Appuyer la conception de produits novateurs destinés aux secteurs émergents possédant un potentiel de commercialisation manifeste.
- Rehausser la qualité des services, des entreprises et des pratiques touristiques par l'entremise de la formation.
- Accorder une aide en matière de planification touristique et de renforcement de la capacité pour veiller à ce que l'industrie touristique soit en mesure à l'avenir de prendre des décisions stratégiques, de surmonter des difficultés et de saisir les occasions de développement ainsi que d'améliorer son image comme moteur économique de la province.
- Aider les collectivités à se préparer pour des investissements, à attirer des investisseurs, à forger des relations avec les investisseurs et à communiquer avec eux.

Projets admissibles

La priorité sera accordée aux projets qui peuvent :

- Appuyer le développement de destinations touristiques.
- Appuyer les meilleures pratiques et les projets de démonstration.
- Améliorer la compétitivité des produits et expériences touristiques stratégiques et concurrentiels de l'Ontario - navigation de plaisance sur les Grands Lacs, culture et patrimoine (p. ex., activités de commémoration de la Guerre de 1812), développement touristique fondé sur l'industrie viticole, l'industrie culinaire et l'industrie du cyclotourisme.
- Appuyer la mise en œuvre d'une recommandation d'un cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité ou d'une initiative de planification locale.
- Jouir de l'appui de l'industrie, des planificateurs régionaux, des organismes de développement économique ou de ministères, de collectivités ou de régions.
- Cibler les principaux marchés touristiques de l'Ontario, des États-Unis ou de l'étranger cernés par la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT) dans ses recherches sur les segments du marché et dans ses plans de commercialisation (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter <http://www.tourismpartners.com/TcisCtrl?site=partners&key1=home&language=FR>)
- Susciter des investissements du secteur privé ainsi que d'autres paliers de gouvernement (municipalités, gouvernement fédéral, gouvernements d'autres provinces et d'autres pays).

Fonds de développement du tourisme

Frais admissibles : services de conseils, recherche, séminaires, formation, ateliers, conférenciers ou programmes liés au tourisme, planification touristique stratégique régionale ou sectorielle, évaluations de faisabilité de projets touristiques, développement organisationnel, gestion de projets, sites Web et soutien à l'élaboration d'un plan d'affaires.

D'autres frais pour appuyer de nouveaux investissements touristiques, le développement d'expériences touristiques ou le développement de l'industrie peuvent aussi être pris en compte.

Frais inadmissibles : coûts en immobilisation (matériaux, main-d'œuvre, véhicules); acquisition de terrains; achat de matériel pour la construction de projets; rachats d'entreprises, restructuration; coûts de fonctionnement d'organismes (p. ex., administration, salaires des employés permanents); frais d'entretien continus; assurances; remboursement de la taxe sur les produits et les services; les frais d'avocat, les honoraires des vérificateurs ou les frais d'intérêts; déplacements, nourriture ou hébergement liés à l'industrie; et temps de participation aux activités de l'industrie.

Admissibilité

Les demandeurs admissibles pouvant présenter une demande au Fonds de développement du tourisme appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Société constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale; OU
- Membre des Premières nations en Ontario; OU
- Société établie par une loi ou en vertu d'une loi.

Processus de présentation de la demande

- Communiquez avec votre conseiller touristique au sein du ministère du Tourisme ou du ministère du Développement du Nord et des Mines.
- Discutez de votre projet avec votre association touristique régionale, l'autorité de développement régionale, la municipalité ou le comté pour vous assurer de sa compatibilité avec les efforts régionaux de développement touristique.
- Selon la rétroaction obtenue de votre conseiller touristique provincial et des partenaires locaux, remplissez le formulaire de demande. Remplissez toutes les parties du formulaire de demande type ou d'une copie conforme, vérifiez ensuite le formulaire pour vous assurer de vous être conformé à toutes les exigences et signez-le.
- Envoyez la demande au ministère du Tourisme, Bureau de l'investissement et du développement touristiques, pour évaluation et examen administratifs.
- Les demandeurs peuvent présenter leur demande et leurs annexes soit par courriel, soit par courrier/messagerie.
- Les demandeurs décidant de soumettre leur demande et leurs annexes par courriel doivent le faire dans le format Microsoft Word. Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante : IDO.ont@Ontario.ca.
- Les demandeurs décidant d'envoyer leur demande par courrier/messagerie doivent envoyer la copie originale sur papier et une copie électronique dans le format Microsoft Word sur CD à l'adresse suivante :

Ministère du Tourisme
Bureau de l'investissement et du développement
900, rue Bay, 9^e étage, édifice Hearst
Toronto ON M7A 2E1

Fonds de développement du tourisme

Évaluation des demandes

Le simple fait de présenter une demande ou de satisfaire aux critères d'admissibilité ne signifie pas que le demandeur verra sa demande approuvée et qu'il obtiendra le financement demandé en entier ou en partie. Le ministère du Tourisme se réserve le droit, à sa seule discrétion, de financer ou de ne pas financer un projet ou un programme particulier pour lequel une demande est présentée. Les demandes seront examinées pour en établir la capacité d'atteindre les objectifs du *Fonds de développement du tourisme*.

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

- La principale fonction du projet est-elle le développement du tourisme?
- Le projet a-t-il été conçu pour accroître les dépenses des visiteurs, augmenter le nombre de visiteurs, rehausser les investissements ou améliorer l'expérience de la clientèle?
- Le projet renforce-t-il la capacité de l'industrie touristique?
- Le financement du ministère du Tourisme est-il vraiment nécessaire pour permettre l'achèvement du projet touristique?
- Le projet a-t-il été jugé prioritaire à l'échelle locale ou régionale dans le cadre d'une initiative de planification (développement des destinations ou Cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité) ou de consultations publiques indiquant le soutien et l'engagement de la collectivité?
- Existe-t-il une demande de marché ou des preuves solides d'une demande future pour le projet et celui-ci cible-t-il les principaux marchés ontariens, américains ou internationaux cernés par la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique dans ses études de segmentation et dans ses plans de commercialisation?
- Le projet est-il viable?
- Le demandeur a-t-il obtenu du financement d'autres partenaires (en espèces ou en nature)?
- Le demandeur possède-t-il des compétences en gestion suffisantes ainsi que des réalisations antérieures en matière de programmation permettant de conclure que le projet comporte un niveau de risque acceptable?

Les demandeurs sont priés de prendre note du fait que la province est liée par les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, chapitre F.31, telle que modifiée à l'occasion, et qu'un renseignement fourni à la province en rapport avec leur demande peut être divulgué conformément aux exigences définies dans cette loi.

Demandes retenues

Les demandeurs choisis seront tenus de :

- Signer une entente de financement type avec le ministère du Tourisme comportant des dispositions relatives au suivi, à la présentation de rapports et aux mesures correctives, à l'assurance et à l'indemnisation.
- Faire rapport par écrit au ministère dans les 90 jours suivant l'achèvement du projet, notamment sur l'utilisation faite de la subvention, les produits livrés, et les résultats obtenus, conformément à l'entente de financement.
- Faire état du soutien obtenu pour le projet du gouvernement de l'Ontario, conformément à l'entente de financement.

Aucun financement ne sera accordé aux demandeurs choisis jusqu'à la signature de l'entente de financement.

Pour demeurer admissible au financement du Fonds de développement du tourisme, le projet pour lequel du financement est demandé ne doit pas débuter avant qu'une décision relativement à son financement n'ait été prise ni avant la conclusion d'une entente de financement.

Fonds de développement du tourisme

Liste de contrôle pour la soumission

Votre demande doit inclure :

- Un formulaire de demande dûment rempli et signé;
- Des lettres d'appui pour votre projet.

Questions des demandeurs

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds de développement du tourisme, veuillez communiquer avec le :

Ministère du Tourisme
Bureau de l'investissement et du développement
900, rue Bay, 9^e étage, édifice Hearst
Toronto ON M7A 2E1

Tél. : 416 326-9765
Courriel : IDO.ont@Ontario.ca
Site Web : <http://www.tourism.gov.on.ca/french/IDO/index.html>

Il est recommandé aux demandeurs de consulter leur conseiller touristique local avant de présenter une demande. Vous pouvez communiquer par téléphone ou par courriel avec votre conseiller touristique local. Veuillez trouver ci-dessous une liste exhaustive des conseillers touristiques :

Fonds de développement du tourisme

Région du Centre		
Bureau	Membre du personnel	Région
Bracebridge 15, rue Dominion Bracebridge ON P1L 2E7	Randy Clark 1 800 308-3163 / 705 646-0641 Randy.Clark@ontario.ca	Municipalité de district de Muskoka
Midhurst 2284, chemin Nursery Midhurst ON L0L 1X0	Christine Anderson 1 800 308-3163 / 705 739-6695 Christine.Anderson@ontario.ca	Comté de Simcoe
Toronto 5 ^e étage 180, rue Dundas Ouest Toronto ON M7A 2R9	Caroline Polgrabia 416 314-7208 Caroline.Polgrabia@ontario.ca	Ville de Toronto, Régions de York, Durham, Peel et Halton
Région de l'Ouest		
Bureau	Membre du personnel	Région
Kitchener 4 ^e étage, Bureau 405 30, rue Duke Ouest Kitchener ON N2H 3W5	Paul Samson 519 571-6116 Paul.Samson@ontario.ca	Comtés de Dufferin, Wellington, Grey-Bruce et municipalité régionale de Waterloo
London 659, chemin Exeter, 2 ^e étage London ON N6E 1L3	Nancy Fallis 519 873-4482 Nancy.Fallis@ontario.ca	Comtés de Brant, Elgin, Huron, Middlesex, Perth, Oxford et Norfolk
St. Catharines 301, rue St. Paul - 9 ^e étage St. Catharines ON L2R 7R4	Tracey Desjardins 905 704-3942 Tracey.Desjardins@ontario.ca	Municipalité régionale de Niagara, Ville de Hamilton, Comté de Haldimand
Windsor 221, rue Mill Windsor ON N9C 2R1	Janet Jones 519 973-6320 Janet.Jones@ontario.ca	Ville de Windsor et comtés d'Essex, de Lambton et municipalité de Chatham-Kent

Fonds de développement du tourisme

Région du Nord		
Bureau	Membre du personnel	Région
Kenora 810, rue Robertson, Bureau 104 Kenora, ON P9N 4J4	Frank Bastone 807 468-2820 Frank.Bastone@ontario.ca	Équipe de la région de Kenora
North Bay 447, avenue McKeown North Bay ON P1B 9S9	Siobhan O'Leary 705 494-4163 Siobhan.oleary@ontario.ca	Équipe de la région de North Bay
Sault Ste. Marie 70, promenade Foster, Bureau 200 Sault Ste. Marie ON P6A 6V8	Robert Tarantini 705 945-5913 Robert.Tarantini@ontario.ca	Équipe de la région de Sault Ste. Marie
Sudbury Édifice du gouvernement de l'Ontario 199, rue Larch, Bureau 401 Sudbury ON P3E 5P9	Liam McGill 705 564-7513 Liam.McGill@ontario.ca	Équipe de la région de Sudbury
Thunder Bay Bureau 332 435, rue James Sud Thunder Bay ON P7E 6S7	Susan Gammon 807 475-1483 Susan.Gammon@ontario.ca	Équipe du secteur de Thunder Bay
Timmins Complexe du gouvernement de l'Ontario C.P. 3060, Autoroute 101 E. Porcupine Sud ON P0N 1H0	Graham Campbell 705 235-1665 Graham.Campbell@ontario.ca	Équipe du secteur de Timmins
Région de l'Est		
Bureau	Membre du personnel	Région
Kingston Édifice du gouvernement de l'Ontario Complexe Beechgrove 51, chemin Heakes Kingston ON K7M 9B1	Blair Harris 613 531-5581 Blair.Harris@ontario.ca	Comtés de Lennox et d'Addington; comté de Frontenac, comté de Leeds et Grenville, comté de Stormont, Dundas et Glengarry
Ottawa 347, rue Preston, 4 ^e étage Ottawa ON K1S 3J4	Jonathon Harris 613 742-3368 Jonathon.Harris@ontario.ca	Ville d'Ottawa, Comté de Renfrew, Comté de Lanark, et les Comtés-Unis de Prescott et Russell
Peterborough 2 ^e étage, Tour Sud 300, rue Water Peterborough ON K9J 8M5	Beverley Quirt 705 755-5883 Beverley.Quirt@ontario.ca	Comtés de Peterborough, Northumberland, Haliburton, Hastings, Prince Edward, Ville de Kawartha Lakes